

MAULDE' INFO

FEVRIER 2018



N°8

L'équipe municipale
La vie communale et associative
Informations pratiques

Mauldoises, Mauldois,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous permette de réaliser tous vos projets qu'ils soient professionnels, personnels ou familiaux.

Je vous souhaite aussi une excellente santé ou un prompt rétablissement, notamment pour ceux, touchés par la maladie.

D'ici quelques semaines, un site internet verra le jour. L'objectif sera de rendre plus facile la communication au sein de notre village et surtout de pouvoir développer des services qui faciliteront la vie de chacun (démarches administratives, paiement en ligne, etc.....).

Beaucoup de « petits services » rendus à la population disparaissent, je pense notamment aux cartes d'identité.

Je vous rappelle par ailleurs que le comité Mauld'Joie propose des séances de cinéma avec la société Cinéligue. Il nous est demandé un minimum de 30 personnes à chaque séance et il devient de plus en plus compliqué d'atteindre ce quota.

Une nouvelle fois, je suis obligé de vous rappeler la législation sur les déjections canines et je souhaiterais ne plus avoir à le répéter.

Prochainement, la 2ème phase d'aménagement des jardins de la trinquette sera lancée.

Je vais transmettre, sous peu, l'étude réalisée par un architecte du patrimoine pour la réfection de notre église à la CAPH, mais aussi aux différents partenaires comme le département et la région. Le montant a été estimé à 980 000 euros HT.

J'ai lancé également des demandes de devis pour mettre en conformité la salle des fêtes (toilettes pour les Personnes à Mobilité Réduite, local de rangement du matériel inutilisé, isolation et électricité....).

Concernant *Le Petit Chemin de Lecelles*, 3 devis ont été demandés également car ce chemin est devenu difficilement praticable, notamment en période d'hiver.

Des demandes de subventions seront envoyées à tous nos partenaires mais également aux parlementaires pour diminuer autant que possible le reste à charge de la commune.

Vous n'êtes pas sans savoir que nos dotations ne cessent de baisser et un nouvel effort de 13 milliards est demandé aux communes. Ces baisses deviennent insupportables mais pour autant je ne peux laisser nos bâtiments se dégrader. Je mettrai tout en œuvre pour que ces projets voient le jour.

Une nouvelle fois, je vous souhaite une bonne année et surtout une excellente santé.

Bonne lecture

Nicolas Bouchez



Samedi 6 janvier, Monsieur le Maire, Nicolas Bouchez, a présenté ses vœux à la population, en présence de M. Fabien Roussel, député de la circonscription, de Mme Claudine Derœux et M. Eric Renaud, conseillers départementaux et M. Alain Bocquet, Président de la CAPH, excusé et représenté par M. Michel Quievy, Vice-président de la CAPH.



Entouré du conseil municipal, il aurait aimé énumérer la liste des travaux mais la baisse des dotations de l'Etat n'a pas permis de tout réaliser.

Les fenêtres de l'école, le remplacement de l'éclairage public, les modifications de la salle des fêtes, la rénovation de la rue de la Trinquette, de la ruelle Loiseau, de la rue de Choques et du Petit Chemin de Lecelles sont à l'étude.

De même, les travaux de l'église et de la ferme d'Haene...

Il a terminé son discours en remerciant le conseil municipal et le personnel communal.



Le dimanche 5 novembre a eu lieu le 29ème concert d'automne à l'église Saint-Pierre de Maulde.

L'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des Environs (EIMME) et le groupe BaCoustic ont donné le traditionnel concert.

La formation de Jazz du Valenciennois, le quintet *BaCoustic* a présenté un répertoire chaleureux, dans lequel, standards de jazz, chanson française et bossa nova se côtoient finement.

Composition du groupe:

Babeth Delcroix, chant

Charles Jankowski, clavier

Thibaut Bruniaux, trompette

Hervé Delcroix, contrebasse

Christophe Colin, batterie



Romarc Loirs



Florian Finet



Nicolas Duvivier



Cette année, l'ensemble orchestral a mis plus particulièrement à l'honneur quelques uns de ses solistes.



Lucas Fornasari

En 3ème partie, les deux ensembles ont terminé ce concert par des standards de jazz revisités.

Jeudi 9 novembre

Le comité Mauld'Joie a programmé le film, «Le Petit Spirou», en partenariat avec CinéLigue.

27 personnes se sont déplacées pour assister à cette projection.

Film très apprécié par l'ensemble des personnes "petits et grands".



Un grand merci à Jean Claude, responsable des programmations au nom du Comité Mauld'Joie.

Ce jour là, le projectionniste François était aux manettes afin de veiller au bon déroulement de la projection.



Jeudi 21 décembre

L'Amicale Laïque a offert une séance de cinéma aux enfants de l'école Marcel Dhot à l'occasion des fêtes de Noël.

Projection du film d'animation:

« Dans la forêt enchantée de Oukybouky »



Commémoration du 11 novembre 1918



C'est sous la pluie que s'est déroulée la commémoration du 11 novembre 1918. Dans son discours, Monsieur le Maire, Nicolas Bouchez, a rendu hommage aux victimes civiles et militaires tombées lors de cette grande guerre.

Monsieur Jacques Beury, Président de l'association des anciens combattants, a demandé à avoir une pensée pour les victimes dont les noms sont gravés sur le monument.



Suite au dépôt de gerbes au monument, les élèves de l'école Marcel Dhot, encadrés par les enseignantes ont chanté la Marseillaise, dirigée par Elisabeth Delcroix.

Remerciements aux Anciens Combattants, aux Sapeurs Pompiers de Mortagne du Nord, à la Gendarmerie Nationale ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé à cette cérémonie du souvenir.





La municipalité et les membres du jury ont félicité les 28 lauréats pour le fleurissement de leurs façades et jardinets.

M. Jérémy Delguste en a profité pour mettre à l'honneur le service technique qui s'investit dans l'entretien et l'embellissement des espaces verts.

Il a remercié l'ensemble du jury: Mercédès, Claire, Christelle, Jean Claude et Florian qui ont été particulièrement attentifs à la diversité dans les choix des végétaux ainsi qu'à l'harmonie des formes et des couleurs.

Catégorie façade fleurie

1er prix: Duhamel Viviane

2ème prix: Duchateau Jacqueline

3ème prix: Dhondt Michel

Passion Nadine - Verriest Christiane - Deman Patrick - Fournier Marie Paule - Laug Catherine - Vincent Bérangère - Dujardin Jeannine - Blairon Éliane - Blairon Alain



Catégorie avec jardinet fleuri

1er prix: Delcourt Mercédès

2ème prix: Mollet Christine

3ème prix: Flament Denise

Beaury Marie José - Joseph Emilie - Desmons Béatrice - Guislain Evelyne - Caby Fernand



Catégorie cadre verdoyant

1er prix: Duchateau Nathalie

2ème prix: Griffa Francine

3ème prix: Delcroix Aline

Simon Yvette - Bouchez Nicole - Valinducq Laurent - Lohez Claudine



Catégorie ferme fleurie

Dusart Christiane

Collecte des denrées alimentaires



Samedi 2 décembre

Collecte nationale de produits alimentaires non périssables
345 kg de denrées alimentaires ont été collectées dans la commune par un groupe de volontaires du CCAS, du Conseil Municipal et du service technique. Un grand merci pour votre générosité.



Plantons dans nos communes

Lundi 4 décembre : école Marcel Dhot
Opération "Plantons dans nos communes"

Les éco gardes du Parc naturel régional Scarpe-Escout se sont rendus à Maulde, dans l'école Marcel Dhot pour travailler avec la classe de CE1-CE2 de Mme Delcroix. Les 24 élèves ont participé à la mise en œuvre d'un projet de plantation d'une haie diversifiée dans le cadre de l'opération "Plantons dans nos communes".

Les éco gardes ont réalisé une animation en classe le matin avec au programme : la présentation du Parc naturel régional Scarpe-Escout, la présentation du métier d'Eco gardes et après la récréation, le vif du sujet : l'arbre et la haie diversifiée (morphologie et biologie de l'arbre, définition et rôles de la haie diversifiée, espèces locales/espèces exotiques, biodiversité de la haie diversifiée).

L'après midi, les élèves avaient rendez-vous dans la cour de l'école, toujours avec les éco gardes pour passer à la mise en pratique : la mise en terre d'une cinquantaine de plants (Troène d'Europe, Erable champêtre, Hêtre et Charme). Après avoir écouté les consignes de sécurité, les enfants se sont dispatchés par binôme avec chacun une bêche et un plant.



Discours de Jacques Beury

Président de l'association des anciens combattants

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie

En France, on parle de guerre d'Algérie.

Pour les Algériens, il s'agit de la guerre de libération nationale ou de la guerre d'indépendance algérienne.

De part et d'autre de la méditerranée, les mémoires de ce conflit demeurent bien différentes.

Et pourtant, il nous a fallu attendre 37 ans pour que l'assemblée nationale officialise le 18 octobre 1999 que la guerre d'Algérie était bien une guerre et non des opérations de police ou de maintien de l'ordre mettant fin à une hypocrisie que supportait très mal la troisième génération du feu.

Depuis la fin de la guerre d'Algérie en 1962, est née la majorité de la population française, aussi chaque année, le 5 décembre, par nos cérémonies du souvenir, nous entendons témoigner pour que le voile de l'oubli ne recouvre jamais cette période de l'histoire de la France que les générations d'aujourd'hui doivent connaître pour construire un monde meilleur et en paix.

En ce 5 décembre 2017, nous exprimons la peine d'une génération blessée et meurtrie par la mort de ces glorieux combattants fauchés en pleine fleur de l'âge de l'autre côté de la méditerranée.

Je vous demande d'avoir une pensée pour nos camarades mauldois disparus bien trop tôt qui ont participé à l'épopée africaine.

Merci à vous tous ici présents qui êtes venus rendre hommage à ces valeureux combattants tombés là-bas en Afrique du Nord.



Vive la République !

Vive la France !

Jacques Beury

Marinette Vincent nous a quittés à l'âge de 72 ans.

Elle était la veuve de Paul Vincent, maçon, ancien combattant de la guerre d'Algérie, titulaire de la Croix du Combattant de la Médaille de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative du maintien de l'ordre avec agrafe Algérie, membre de la Section des Anciens Combattants de Maulde.

Au décès de son mari, elle entre à la Section de Maulde des Anciens Combattants en tant que veuve d'ancien d'AFN.

Toujours présente aux cérémonies patriotiques, elle s'intégra rapidement à l'équipe en place apportant sa convivialité et sa bonne humeur.

A sa famille, à ses voisins et amis, l'équipe des ACPG, CATM-Veuves et Sympathisants de Maulde présente ses sincères condoléances.



Mauldoises, Mauldois,

Au nom du Comité Mauld'Joie, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2018.

Que celle-ci vous garde, ainsi que vos proches en bonne santé, et qu'elle soit remplie de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

L'année 2017 s'est terminée pour le comité par 2 manifestations:



D'abord, notre premier repas d'automne, le samedi 21 Octobre 2017 à la salle des fêtes.

90 personnes étaient présentes à cette occasion.

Tout a été mis en œuvre par nos soins : le repas a été concocté par Bérangère. Elle nous a ainsi révélé ses talents de cuisinière ! Bravo.

Je remercie tous les membres de l'association pour la très belle organisation de cette soirée.

Les tables étaient décorées sur le thème de l'automne avec des feuilles, des citrouilles, dans les tons orangés et bruns.



Merci à Laura pour l'animation qui a mis le feu avec son tour de chant puis derrière les platines.

Les manifestations de l'année 2017 se sont clôturées par un voyage au marché de Noël à Aix la Chapelle le 10 décembre. L'an dernier, un bus avait suffi pour Reims. Cette année, il en a fallu deux pour répondre à l'affluence. 126 personnes, parfois venues de loin ont participé à l'évènement.



Les cars ont fait une pause à mi-chemin, l'occasion de prendre un petit déjeuner (pains au chocolat, croissants de la boulangerie David Demonchy) offert par Mauld'Joie. Nous avons également prévu jus de fruit, café et chocolat pour se réchauffer.

Nous sommes arrivés par un vent glacial et à notre bonne surprise, sous un manteau de neige ! La féerie de Noël était ainsi bien présente, de quoi faire rêver petits et grands.

Le marché de Noël est situé autour de la cathédrale d'Aix la Chapelle. Cette place de marché se transforme en un véritable paradis avec des sonorités de Noël et des odeurs alléchantes.

Il est composé de 120 chalets en bois. Nous avons pu déguster sur place du vin rouge et blanc chaud, avec modération !

Et d'autres traditions : pain d'épice, chocolats locaux ainsi que des bonbons de Noël tels que le Maspain (Marzipanbrote).

Chaque année, ce marché de Noël attire plus de 1,5 millions de visiteurs.



Notre prochaine manifestation aura lieu le dimanche 4 février 2018 à la salle des fêtes.

Nous vous préparons un loto comme l'an dernier, pour une valeur totale de 3200€ et non 2700€ indiqués précédemment.

L'ouverture des portes se fera à 13h, et ne pouvant accepter les réservations, nous vous invitons à vous présenter bien à l'heure puisque nous sommes limités par la capacité de la salle.

L'équipe Mauld'Joie s'agrandit à nouveau avec l'arrivée de Laura Duchateau et Mercedes Delcourt.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre sur notre page facebook « Comité Mauld'Joie ».

En attendant les beaux jours et le retour du soleil, je vous dis au nom de toute l'équipe, à très bientôt.

Philippe
Président du Comité

Dimanche 04 Février 2018

Salle des fêtes de

MAULDE



13H: Ouverture des portes
14H: Tirage de la 1ère Boule



Valeur des lots : 2700€
Carton : de 1€ à 3€

LOTO

10 66 13 7 21 45 3

organisé par Mauld'joie

Lave-linge Samsung - Four micro-ondes Whirlpool
 Ordinateur portable HP - Appareil photo Nikon -
 Perceuse sans FIL - Robot Pâtissier Moulinex -
 Imprimante HP - Système de sonorisation Boost -
 Centrale vapeur Calor et de nombreux lots...



Buvette et restauration sur place

IPNS

Fête de Noël - Ecole Marcel Dhot

Vendredi 22 décembre, les élèves de l'école Marcel Dhot ont apprécié le petit déjeuner offert par la municipalité. Un bol de chocolat accompagné de la traditionnelle coquille de Noël a été servi par le personnel communal.



À midi, ils se sont retrouvés pour le déjeuner, entourés des élus, du personnel communal, des enseignantes, des parents d'élèves et des membres du CCAS.



Le soir a eu lieu le traditionnel rendez-vous en chansons de Noël par l'ensemble des élèves accompagné des enseignantes. Une buvette accompagnée d'une petite restauration était assurée par l'Amicale Laïque et les parents d'élèves.

Centre de Loisirs

Chers parents,

Les accueils de loisirs des petites vacances étant en diminution d'effectif, nous ferons un essai d'une semaine en avril (semaine 17), en journée complète avec repas du midi, comme en juillet.

Pour cela, l'accueil de loisirs d'hiver de février (semaine 9), n'aura pas lieu en raison du nombre de jours d'ouverture subventionnés par la CAF.

Si celui-ci avait du succès, nous réitérerons ce mode de fonctionnement pour les autres petites vacances.



Pour la douzième année, le Parc Naturel des Plaines de L'Escaut a réuni un jury composé de professionnels des métiers de bouche, de citoyens et d'écoliers du territoire et de représentants de la presse régionale, pour valoriser les produits artisanaux du Parc.

Depuis 5 ans, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut a rejoint l'aventure. Ce sont donc à la fois des producteurs français et wallons qui présentent leurs fromages, salaisons, miels, boissons, produits laitiers ou préparations pour les restaurateurs.

Nathalie Stéfanski a reçu le *Saule d'or* primé par le Jury des Fins Gourmets édition 2018 du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut et le coup de cœur de la presse.

En 2015, c'est avec son miel d'été présenté au Jury des Fins Gourmets que **Natha Miel** a remporté un *Saule d'or* et le coup de cœur de la presse.



Le parcours professionnel:

J'ai commencé l'apiculture avec mon frère en août 2012 en achetant 3 ruches d'occasion à un monsieur âgé. Puis un collègue de mon frère lui a offert un essaim. Sans aucune expérience, nous avons ouvert nos premières ruches et nous nous sommes vite rendus compte qu'il y avait un problème. Les colonies étaient dans un état pitoyable. Ainsi, nous avons décidé de suivre une formation en rucher école pour « sauver ces colonies ». Puis, nous nous sommes très vite pris au jeu ; la formation nous plaisait beaucoup et l'apiculture gagnait petit à petit une place plus importante dans notre vie. En avril 2014, suite à mes recherches d'emploi infructueuses, je décide de tenter ma chance auprès d'un professionnel apiculteur de ma région : Patrick Vandecasteele dont on parlait souvent dans la presse. Je pense que je me souviendrai longtemps de ce bref entretien téléphonique et de ces quelques mots : « Tu viens demain et on en discutera ! » Voilà comment tout a commencé, Patrick m'a pris sous son aile. Il m'a permis de me rendre compte que l'on pouvait vivre de l'apiculture dans le Nord. Il m'a notamment inculqué son savoir durant cette saison. Puis, j'ai suivi une formation de BPREA à Arras par correspondance pour pouvoir continuer en parallèle à augmenter mon cheptel. J'ai effectué un stage chez Guillaume Lecat durant toute une saison afin de voir comment gère un autre apiculteur. (Patrick Vandecasteele, installé à Marchiennes depuis 2000 et Guillaume Lecat spécialisé en gelée royale à Lannoy Cuillère près d'Amiens, apiculteurs professionnels). Cette deuxième saison, chez un apiculteur professionnel, m'a permis d'avancer dans mon projet. Je possède maintenant 150 colonies, je fais également partie d'une association de professionnels : l'APPNP qui travaille notamment à la valorisation du miel de tilleul de Picardie.

Natha Miel

5, Petit Chemin de Lecelles
59158 Maulde

Bientôt un site internet verra le jour à Maulde.
Ce sera l'occasion de découvrir notre village avec des vues aériennes mais aussi des photos.



La commune a demandé à Thierry Pigneres de créer un site internet.

Cet outil de communication pourra vous faciliter les démarches administratives, les paiements en ligne, mais aussi toute autre information concernant la mairie, les associations et manifestations du village, ...



A l'aide de son drone, il pourra faire un diagnostic plus pointu des travaux à réaliser, notamment à l'église et aux autres bâtiments de la commune.

Doté d'un drone de plus de 4kg, il a obtenu les homologations et les agréments de (télé-pilotes, diplôme ULM) auprès de différents organismes (DGAC-DGTA).

Son drone équipé d'une caméra thermique, permet de repérer les pertitions de chaleurs. Il met son activité au service des administrations, des entreprises et des particuliers.

La société TPVI, spécialisée en photo vidéo informatique de Thierry Pigneres, organise des reportages photos et vidéos pour toutes manifestations : les mariages, les baptêmes, les mairies, les entreprises, les rendez-vous sportifs, de votre habitation,... mais aussi la création de site internet...

Thierry Pigneres
T.P.V.I Travaux Photo Vidéo Informatique
Site internet : <http://www.tpvi.fr>
Tpvi sur Facebook
Thierry Pigneres sur Facebook
Tel : 06 74 30 43 35
Mail : pigneres@orange.fr





Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout lance deux programmes.

« *Plantons le Décor* »

Préserver l'originalité des paysages du Nord-Pas-de-Calais en choisissant de planter "régional", voilà notre pari collectif depuis plus de 20 ans !



Comme tous les ans, l'opération régionale vous permet de bénéficier de prix intéressants pour commander des arbustes et des arbres fruitiers à planter dans votre jardin. Cette année, vous pouvez également choisir des graines et des bulbes de plusieurs légumes régionaux.

Il vous suffit de commander avant le 9 février pour venir chercher votre livraison à Raismes, avenue de la Fontaine Bouillon (en face de la Maison de la Forêt) le 2 mars après-midi !

Renseignements auprès de Fabrice Desort
au Parc naturel régional Scarpe-Escout,
03.27.19.19.70
et sur le site www.plantonsledecor.fr



« *Le retour des vergers* »

Formations à la taille et au greffage des fruitiers : c'est parti !

3 demi-journées en France et 2 en en Belgique sont programmées en février et mars 2018 pour vous apprendre à bien tailler vos arbres fruitiers. Est également prévue une journée complète sur les techniques faciles de greffage ! Organisées dans des vergers, ces formations sont gratuites et ouvertes aux habitants des communes du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (Parc naturel régional Scarpe-Escout + Parc naturel des Plaines de l'Escaut).



Renseignements auprès de Fabrice Desort
au Parc naturel régional Scarpe-Escout,
03.27.19.19.70.

Bon d'inscription téléchargeable
sur www.pnr-scarpe-escout.fr

Propreté des voies et espaces publics

Art. 99. - Propreté des voies et des espaces publics Les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. En sus des conditions figurant par ailleurs dans le présent règlement, ils doivent respecter les prescriptions ci-après :

99.1. Balayage des voies publiques Dans les voies livrées à la circulation publique où le service du balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus, aux jours et heures fixés par le maire, de balayer ou faire balayer, après arrosage chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir.

99.2. Mesures générales de propreté et de salubrité Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur toute partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures. Il est également interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique ainsi que dans les édifices ou édicules d'utilité publique ou sur les bancs des rues et des promenades, tous papiers, imprimés ou non, journaux, prospectus, cartonnages, boîtes, enveloppes, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de salir ou d'obstruer tout ou partie de la voie publique. Il est interdit d'y jeter, déposer ou abandonner des pelures, épluchures et résidus de fruits et de légumes, et, d'une façon générale, tous débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes.

(cf. règlement sanitaire départementale du Nord)

Information mairie aux habitants, distribuée le 18 août 2015.



Rappel

Législation « déjections canines »

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal **sur tout ou partie du domaine public communal**.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).





La nuit de l'eau 2018 dans le Nord !

Rendez-vous du 16 au 18 Mars dans l'une des piscines participantes près de chez vous

Communiqué de Presse, Lille, le 24 novembre 2017 – En écho à la Journée mondiale de l'eau, la Fédération Française de Natation et l'UNICEF France, avec le soutien d'EDF, partenaire officiel de l'événement, organisent la 11e édition de la Nuit de l'Eau. Cet événement caritatif vise, cette année, à sensibiliser et collecter des fonds pour les enfants d'Haïti suite à l'Ouragan Matthew en 2016. Il se déroulera du 16 au 18 mars 2018 dans toutes les piscines partenaires de France et plus particulièrement dans huit piscines du Nord.

Les Ch'ti prêt à plonger

Plusieurs piscines du Nord ont répondu à l'appel notamment celles de Dunkerque, Marcq-en-Baroeul, Orchies, Gravelines, Weppes, Wasquehal, Saint-Amand-les-Eaux et Douai... Pour cette 11e édition, il sera donc aisé de trouver une piscine près de chez soi. Diverses animations seront proposées : aquagym, bassins colorés, baptêmes de plongée, aqua courses...

La 11e édition, un nouveau challenge

Après une édition réussie, avec plus de 35 000 participants dans plus de 200 piscines de France ainsi qu'un montant record de 230 000 euros récoltés, l'édition 2018 compte bénéficier une nouvelle fois de la générosité des français. Cette année, La Nuit de l'Eau permettra de collecter des fonds afin de financer les programmes de l'UNICEF d'accès à l'eau potable en Haïti.

Un parrain et une marraine engagés

Déjà engagés lors de la 10e édition, Laury Thilleman et Camille Lacourt, s'associent une nouvelle fois à la Fédération Française de Natation et l'UNICEF pour parrainer La Nuit de l'Eau 2018.

“Cette soirée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la découverte sera l'occasion pour les participants de faire un don au profit de l'UNICEF. Un excellent moyen de joindre l'utile à l'agréable. »

Laury Thilleman

“Je compte sur vous pour venir surfer sur une vague de solidarité unique en son genre.”

Camille Lacourt

Opération contrôle de collecte



Le 13 octobre 2017, en accord avec la Mairie, une opération spécifique sur la commune de Maulde, orientée sur deux axes: la réparation ou la remise en place de couvercles et le contrôle de qualité du tri ont été effectués.

L'objectif de ces opérations est d'une part de garantir l'absence d'humidité dans les déchets stockés dans les poubelles et d'autre part de sensibiliser les Mauldois au tri sélectif.

Le travail de nos équipes s'est organisé de la manière suivante :

Equipe Bacs

Trois agents ont suivi le camion de collecte des ordures ménagères, de 6h30 à 12h30 pour réaliser les interventions sur les bacs. Les couvercles de 118 bacs destinés à la collecte des ordures ménagères ont été changés ou remis en place.

Deux agents ont suivi les camions de collecte des emballages et du verre, de 11h00 à 16h30. Ils ont mis en place 45 couvercles sur les bacs destinés à la collecte sélective et 7 couvercles sur les bacs destinés à la collecte du verre.

C'est donc 170 poubelles qui ont été dotées d'un nouveau couvercle et les Mauldois rencontrés lors de cette opération étaient à la fois surpris mais également très satisfaits.

Ambassadeurs du tri

Deux agents ont réalisé les contrôles de qualité du tri de 9h00 à 12h00

171 bacs ont été vérifiés dans 5 rues de la commune : rue du Pont, Grand' rue, Petite rue, rue du Marais et impasse de la Fontaine.

Les résultats sont les suivants :

17 bacs ont été refusés à la collecte soit 10% des bacs contrôlés

117 bacs présentaient des anomalies de tri dites acceptables soit 68% des bacs contrôlés

37 bacs étaient parfaitement triés soit 22% des bacs contrôlés.

Les erreurs les plus fréquemment constatées portent sur les plastiques (suremballages de plastique souple, barquettes et pots de yaourt, sachets plastique). Par contre sur les 17 bacs refusés, les ambassadeurs ont constaté la présence de restes alimentaires, de couches, de D3E, de litières, de textiles sanitaires et même de cadavres d'animaux.

Afin de procéder à la sensibilisation des habitants pour lesquels les erreurs de tri étaient conséquentes, les ambassadeurs sont allés à leur rencontre le 20 octobre, dans l'objectif de leur expliquer l'importance du tri et leur rappeler ce qu'ils peuvent déposer dans le bac de collecte sélective. Sur les 43 habitations ciblées, les ambassadeurs ont pu rencontrer 13 foyers. Les 30 foyers restant ont reçu dans leur boîte aux lettres un avis de passage avec le numéro de téléphone et l'adresse mail des ambassadeurs, accompagné des consignes de tri.

Cette opération spécifique sur Maulde était pour nous une première que nous souhaitons déployer sur d'autres communes, dans le courant de l'année 2018. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et des éventuels commentaires afin de nous permettre d'en tenir compte et de nous améliorer.

Horaires d'ouverture de la mairie au public**LUNDI : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00****MARDI : 15h00 - 17h00****MERCREDI : 9h00 - 12h00****JEUDI : 15h00 - 17h00****VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00***** * * * ***

Cependant, pour certains actes administratifs ou pour rencontrer un élu, il y aura toujours la possibilité pour les personnes qui ne peuvent pas venir pendant les heures d'ouverture de la mairie, de prendre rendez-vous en fonction de leurs disponibilités, en semaine, en fin de journée ou le samedi.



COMMUNE De MAULDE

Tél : 03 27 26 85 04

Fax : 03 27 26 95 74

PAR MESURE DE SÉCURITÉ, LA MAIRIE NE PEUT PLUS IMPRIMER DE DOCUMENTS À PARTIR DE CLÉ USB.

Merci de votre compréhension

Bibliothèque municipale

La bibliothèque sera ouverte tous les mercredis matins
de 8h30 à 11h00
(hors vacances scolaires)

AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE

A compter du 15 janvier 2017 : Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parental.

Cette formalité administrative ne nécessite, pour l'usager, aucune démarche particulière en mairie ou en préfecture. L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Ce dispositif s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs et permet à un titulaire de l'autorité parentale de délivrer une autorisation valable jusqu'à un an afin de répondre, le cas échéant, à plusieurs déplacements au cours de l'année.

Aussi, à partir du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans ses parents devra présenter :

- **Sa pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport valide) et éventuellement un visa selon les exigences du pays de destination;
- **Une autorisation de sortie du territoire**, téléchargeable sur www.service-public.fr, signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646*01);
- **Une photocopie du titre d'identité** du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.



Les couples qui désireraient célébrer en 2018 leurs 50 ou 60 ans de mariage doivent se faire connaître en mairie au plus tard le 1^{er} mars 2018.

Se munir d'une pièce d'identité, d'une attestation de domicile et du livret de famille.



Certificat d'hérédité : il ne sera plus délivré en Mairie

Le **certificat d'hérédité** fait partie des documents qui peuvent **prouver une filiation** en vue d'une succession.

Désormais, ce certificat ne sera plus délivré par la Mairie, suite à une décision du Procureur, en raison de la complexité de certaines situations. Dorénavant, seul un notaire pourra établir un **acte de notoriété héréditaire** entraînant des frais.

A ceux-ci risquent de s'ajouter des émoluments, des frais d'enregistrement...

Dans tous les cas, il est possible de demander un devis écrit ou un état prévisionnel du coût de votre demande.

Les documents indispensables à la délivrance de ce document sont :

- votre pièce d'identité ;
- votre livret de famille ;
- l'acte de naissance du défunt ;
- l'acte de décès du défunt.

Pour faire votre demande, il est possible de vous déplacer directement. En cas d'impossibilité, vous pouvez soit effectuer la démarche par courrier, soit vous faire représenter par un ayant droit.

Nuisance weekend

Réglementation

La réglementation encadrant les horaires à respecter pour faire des travaux varie en fonction des villes. Celle-ci dépend généralement d'un arrêté municipal réglementant le bruit.

Aucun arrêté n'a été pris jusqu'à présent sur la commune mais il est demandé de respecter les règles de bon voisinage et **d'éviter les nuisances sonores en particulier le dimanche**.

Monsieur le Maire compte sur votre civisme afin d'éviter tout abus.

Services d'aide à domicile proposés par l'I.L.C.G.

(Instance Locale de Coordination Gériatrique)

- Courses et préparation de repas
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Aide à la toilette
- Aide au lever-coucher
- Aide à l'habillement



Contact : ILCG Scarpe Escout

66 quai des mouettes
59158 Mortagne du Nord
Tél : 03.27.26.73.25
Fax : 03.27.26.73.03
Mail : contact@ilcg.fr

Horaires

Lundi et vendredi de 8h00 à 18h00
Mardi, mercredi, jeudi de 8h00 à 17h00

**ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES NON PERMANENTES
COMMUNE DE MAULDE**



Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escout

5 Rue du Dispensaire
59135 WALLERS
Tél: 03.27.19.19.30
Fax: 03.27.35.29.24
mail: ripese@orange.fr

Cette liste est à utiliser uniquement pour la recherche d'un lieu d'accueil pour votre enfant (loi 78-753 du 17/07/78)

NOM	PRENOM	ADRESSE	N° Téléphone
BEAUTIN	BETTY	824 GRAND RUE	06.59.62.47.29
CAPELLE	MELANIE	1050 GRAND RUE	06.41.40.15.68
DOYE	ANNE LOUISE	513 PETITE RUE	06.82.58.89.09
LIEVIN	LUDIVINE	102 GRAND RUE	06.70.63.55.68

PROFITEZ DU SERVICE TAXIVAL

1

RÉSERVEZ VOTRE TAXIVAL

Selon vos besoins de déplacements, contactez

Allô Transvilles au 03 27 14 52 52

Nos conseillers clientèle sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h.

ATTENTION

Les demandes de réservation sont prises en compte, dans la limite des places disponibles, jusqu'à 16h la veille du déplacement (le vendredi jusqu'à 16h pour les déplacements des samedis et lundis).

Selon les caractéristiques de votre déplacement, nos conseillers vous proposeront d'utiliser une ligne régulière ou de réserver un véhicule Taxival, dans la limite des véhicules disponibles.

Voir règlement Taxival disponible sur www.transvilles.com

2

VOTRE CHAUFFEUR ARRIVE

Quelques minutes avant l'heure convenue avec votre conseiller, rendez-vous à l'arrêt de bus prévu lors de votre réservation.

Votre Taxival arrive.

3

FAITES VALIDER VOTRE TITRE DE TRANSPORT

Munissez-vous d'un titre de transport valide ou achetez un ticket à bord.

DIFFÉRENCE ENTRE ET

 est un arrêt Taxival du réseau Transvilles.

 est un point de correspondance sur le réseau Transvilles.

Je peux donc ensuite prendre le bus, le tram et même le train (dans les 12 gares du Valenciennais).

JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le enrôlement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papier»-Citoyenneté», cliquez sur «Récensement», JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher»-taper «récensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION GÉNÉRALE VOIE ET COMMUNICATION
DIRECTORAT DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

SIAVED
Producteur de Ressources

Le
SIAVED
déménage

À partir du **lundi 30 octobre 2017**, retrouvez notre
siège administratif au **2bis Route de Lourches**
à **Douchy-les-Mines**.

Amicalement,
Le SIAVED

www.siaved.fr

N° Vert 800 775 537

Natha Miel
Apicultrice Productrice Récoltante

NOUVEAU A MAULDE

Production artisanale et locale

**Miel et produits
de la ruche**

lundi 17h - 20h
jeudi 17h - 20h

mardi 17h - 20h
vendredi 17h - 20h

5, petit chemin de Lecelles
59158 MAULDE
0650498283

f

MAULDE

CALENDRIER 2018

Bacs : à sortir la veille au soir après 19h.
 Ramassage de 6h à 21h.
 À rentrer après la collecte

DÉCHETS MÉNAGERS

EMBALLAGES RECYCLABLES

EMBALLAGES EN VERRE

Pas de collecte le 1^{er} mai

Les bacs sont propriété du SIAVED et sont sous votre responsabilité. Pensez à les laver.
 Les sacs posés à côté des conteneurs ne sont pas collectés.
 Les déchets verts ne sont pas collectés, ils doivent être amenés en déchèterie.
 Tout stationnement gênant le passage du camion rend impossible la collecte.

JANVIER

LU	1
MA	2
ME	3
JE	4
VE	5
SA	6
DI	7
LU	8
MA	9
ME	10
JE	11
VE	12
SA	13
DI	14
LU	15
MA	16
ME	17
JE	18
VE	19
SA	20
DI	21
LU	22
MA	23
ME	24
JE	25
VE	26
SA	27
DI	28
LU	29
MA	30
ME	31

FÉVRIER

JE	1
VE	2
SA	3
DI	4
LU	5
MA	6
ME	7
JE	8
VE	9
SA	10
DI	11
LU	12
MA	13
ME	14
JE	15
VE	16
SA	17
DI	18
LU	19
MA	20
ME	21
JE	22
VE	23
SA	24
DI	25
LU	26
MA	27
ME	28

MARS

JE	1
VE	2
SA	3
DI	4
LU	5
MA	6
ME	7
JE	8
VE	9
SA	10
DI	11
LU	12
MA	13
ME	14
JE	15
VE	16
SA	17
DI	18
LU	19
MA	20
ME	21
JE	22
VE	23
SA	24
DI	25
LU	26
MA	27
ME	28
JE	29
VE	30
SA	31

AVRIL

DI	1
LU	2
MA	3
ME	4
JE	5
VE	6
SA	7
DI	8
LU	9
MA	10
ME	11
JE	12
VE	13
SA	14
DI	15
LU	16
MA	17
ME	18
JE	19
VE	20
SA	21
DI	22
LU	23
MA	24
ME	25
JE	26
VE	27
SA	28
DI	29
LU	30

MAI

MA	1
ME	2
JE	3
VE	4
SA	5
DI	6
LU	7
MA	8
ME	9
JE	10
VE	11
SA	12
DI	13
LU	14
MA	15
ME	16
JE	17
VE	18
SA	19
DI	20
LU	21
MA	22
ME	23
JE	24
VE	25
SA	26
DI	27
LU	28
MA	29
ME	30
JE	31

JUIN

VE	1
SA	2
DI	3
LU	4
MA	5
ME	6
JE	7
VE	8
SA	9
DI	10
LU	11
MA	12
ME	13
JE	14
VE	15
SA	16
DI	17
LU	18
MA	19
ME	20
JE	21
VE	22
SA	23
DI	24
LU	25
MA	26
ME	27
JE	28
VE	29
SA	30

ENCOMBRANTS

A sortir sur le trottoir devant l'habitation, la veille après 18h ou le jour de collecte avant 5h.
 Ils ne sont pas collectés dans les cours et les courées.

ENCOMBRANTS
 Jeudi 27 septembre

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Objets volumineux : matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos,...
 - Déchets provenant du bricolage familial : portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bain,...
- Les objets ne doivent pas dépasser 1,80m et 70kg.*

DÉCHETS REFUSÉS

- Petits et gros électroménagers, matériels Hi-Fi et informatiques,...
- Déchets automobiles : pneus, carrosserie, batteries,...
- Déchets de construction : amiante, placoplâtres, tôles, briques, gravats, pierres,...
- Toxiques : peintures, huiles, aérosols, produits phytosanitaires,...
- Déchets verts
- Textiles

JUILLET

DI	1
LU	2
MA	3
ME	4
JE	5
VE	6
SA	7
DI	8
LU	9
MA	10
ME	11
JE	12
VE	13
SA	14
DI	15
LU	16
MA	17
ME	18
JE	19
VE	20
SA	21
DI	22
LU	23
MA	24
ME	25
JE	26
VE	27
SA	28
DI	29
LU	30
MA	31

AOÛT

ME	1
VE	2
SA	3
DI	4
LU	5
MA	6
ME	7
JE	8
VE	9
SA	10
DI	11
LU	12
MA	13
ME	14
JE	15
VE	16
SA	17
DI	18
LU	19
MA	20
ME	21
JE	22
VE	23
SA	24
DI	25
LU	26
MA	27
ME	28
JE	29
VE	30
SA	31

SEPTEMBRE

SA	1
DI	2
LU	3
MA	4
ME	5
JE	6
VE	7
SA	8
DI	9
LU	10
MA	11
ME	12
JE	13
VE	14
SA	15
DI	16
LU	17
MA	18
ME	19
JE	20
VE	21
SA	22
DI	23
LU	24
MA	25
ME	26
JE	27
VE	28
SA	29
DI	30

OCTOBRE

LU	1
MA	2
ME	3
JE	4
VE	5
SA	6
DI	7
LU	8
MA	9
ME	10
JE	11
VE	12
SA	13
DI	14
LU	15
MA	16
ME	17
JE	18
VE	19
SA	20
DI	21
LU	22
MA	23
ME	24
JE	25
VE	26
SA	27
DI	28
LU	29
MA	30
ME	31

NOVEMBRE

JE	1
VE	2
SA	3
DI	4
LU	5
MA	6
ME	7
JE	8
VE	9
SA	10
DI	11
LU	12
MA	13
ME	14
JE	15
VE	16
SA	17
DI	18
LU	19
MA	20
ME	21
JE	22
VE	23
SA	24
DI	25
LU	26
MA	27
ME	28
JE	29
VE	30

DECEMBRE

SA	1
DI	2
LU	3
MA	4
ME	5
VE	6
SA	7
DI	8
LU	9
MA	10
ME	11
JE	12
VE	13
SA	14
DI	15
LU	16
MA	17
ME	18
JE	19
VE	20
SA	21
DI	22
LU	23
MA	24
ME	25
JE	26
VE	27
SA	28
DI	29
LU	30
MA	31



Maulde et son histoire...

A chaque nouveau numéro de notre Mauld'Info, nous publierons un épisode de l'histoire de Maulde. Vous découvrirez au fil des lectures les événements qui ont façonné notre village tel que nous le connaissons aujourd'hui...

2). Les guerres de religion.

Dans son étude sur le moyen âge, le Baron de Sailly nous donne une copie du jugement:

« Actes de notoire rébellion contraires aux ordonnances et placards du Roy tendant à la perturbation du repos public et de crime de 1ère majesté, comme le tout est apparu à votre charge pour suffire.

Sa Majesté nonobstant vos excuses et tout ce que pour y parvenir, a été proposé et produit de votre part, vous condamne d'être mené au grand marché de Tournai et sur un échafaud y dressé, avoir la tête tranchée, puis votre corps transporté hors de la ville au lieu public en déclarant tous vos biens, tant fief que autres et partout où qu'ils soient, confisqués au profit de sa Majesté. Prononcé le 2 mars 1560 ».

Valenciennes ayant été repris par les Huguenots, les Espagnols la firent capituler en 1567, puis de nouveau en 1571.

Après la Pacification de Gand en 1576 par laquelle les Hollandais et les Belges s'engagèrent à chasser les Espagnols et à faire rétablir la liberté de conscience, les protestants s'établirent en colonies à la rue de Chorette, mitoyenne entre Lecelles et Maulde et à Rongy.

Le premier temple fut remplacé en 1717 par un autre construit à Maulde et enfin en 1862, fut érigé à Lecelles, le temple qui existe encore.

Les Gueux: Sous Philippe II, par le compromis des Nobles, 2000 seigneurs s'engagèrent à s'opposer à l'inquisition et à réclamer la Liberté de Conscience. S'adressant à la régente, Marguerite de Parme, un seigneur dit en parlant des confédérés: Ne craignez rien madame, ce ne sont que des Gueux. Les confédérés prirent alors le nom de Gueux et portèrent une médaille sur laquelle fut gravée une besace et la devise « *Fidèle au Roi jusqu'à la besace* ».

À suivre...

Février

Dimanche 4 : Loto organisé par Mauld'Joie.

Samedi 10 : Présentation de l'équipe New Team à 17h00.

Dimanche 18 : Concert de Solidarité : Amandichoeurs et EIMME
Eglise Saint-Pierre - 16h30



Mars

Samedi 10 : Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.

Dimanche 18 : Cérémonie commémorative des Accords d'Evian.



Avril

Dimanche 8 : Après-midi dansante organisée par Mauld'Joie.

Dimanche 8 : 35ème édition du Parcours du Cœur à 10h.
avec la participation des différentes associations de la commune.

Dimanche 29 : Journée de la déportation.

MAULDE



Mai

Mardi 1er : Cérémonie de remise des médailles du travail et des noces d'or.

Mardi 8 : Cérémonie de la Victoire 1945.

Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h.



Juin

Vendredi 1 : Fête de l'école Marcel Dhot.

Weekend de la ducasse :

Samedi 16 : Fête de la musique organisée sous la Halle par Mauld'Joie.

Dimanche 17 : 12ème prix cycliste UFOLEP
organisé par Sports & Loisirs et New Team.

19h Concert de musique offert par la Municipalité.

